



## 103871 - Conseils et orientation pour quelqu'un qui est confronté à l'éjaculation précoce et s'impose l'usage d'invocations déterminées

---

### question

Je suis un jeune et je vais me marier. Mon problème est que je suis confronté à l'éjaculation précoce. Je sais que c'est une épreuve qui va me créer beaucoup de problèmes après le mariage. A présent, j'emploie le saint Coran comme un remède. Je le fais quotidiennement comme suit : avant de me coucher je mets ma main sur mon sexe et récite la Fatiha puis je récite : **Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants.** (Coran, 17 :82) et : **et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit,** (Coran, 26 :80 ) en répétant chaque verset sept fois. Ensuite, je dis sept fois: je demande à Allah l'Incommensurable, le maître de l'immense trône de me guérir. » J'y ajoute une invocation avant de souffler sur mon sexe trois fois. Au matin, chaque fois que je me rends au travail, je mets ma main sur mon sexe et récite les deux derniers versets de la sourate de la Vache, le verset du Trône, la Fatiha, les deux Protectrices, la sourate de la sincérité (112e ) et les deux versets déjà cités suivis de l'invocation ci-dessus indiquée avant de souffler sur mon sexe trois fois. Je répète cela trois fois en demandant à Allah de me guérir de ce qui m'arrive. Mon acte est-il exact ? Existe-t-il d'autres moyens ou versets ? Je ne voudrais pas me marier dans mon état actuel.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, nous ne savons pas comment vous souffrez d'une éjaculation précoce alors que vous n'êtes pas encore marié ! Une telle chose n'apparaissant qu'après le mariage, comment pouvez -vous vous en plaindre ?

Il nous semble que votre souffrance est imaginaire et non réelle. Il se peut que vous vous en soyez



rendu compte à travers la masturbation ! Si tel est le cas, sachez que vous devez vous empresser à l'abandonner car elle est très nuisible. L'un de ces effets négatifs est qu'elle provoque l'éjaculation rapide qui arrive dès que le pénis touche le vagin.

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « La science médicale a prouvé que la masturbation provoque plusieurs maladies dont la dégradation de la vue qui se traduit par la diminution de sa précision, l'affaiblissement et l'amollissement partiel ou total de l'organe génital. La masturbation peut en arriver à rendre celui qui persiste à la pratiquer semblable à une femme parce dépourvu des caractères distinctifs de la virilité grâce à laquelle Allah a rendu l'homme supérieur à la femme. Il ne sera pas capable de se marier. A supposer qu'il le fasse, il ne pourrait pas s'acquitter de la fonction conjugale de façon correcte. Sa femme ne manquera pas de penser à un autre du fait de son incapacité à la satisfaire (sexuellement), d'où des dégâts évidents.

La masturbation affaiblit les nerfs en général à cause de l'effort qu'elle nécessite. Elle perturbe l'appareil digestif et en ralentit le fonctionnement et dérange le système. La masturbation freine la croissance des organes, en particulier le pénis et les testicules. Elle les empêche d'atteindre leur volume normal. Elle provoque encore une inflammation des veines spermatiques qui irriguent les testicules, ce qui rend un individu très prompt à éjaculer puisqu'il le fait dès que son pénis entre en contact avec n'importe quel objet. » Fatwas islamique (3/122-123).

Ô frère auteur de la question ! Il ne convient pas que vous preniez la chose à la légère. Comme nous vous l'avons dit, si votre cas résulte de la masturbation, nous espérons qu'Allah vous facilitera les choses dès votre abandon de cette pratique. Dans ce cas, le problème n'apparaîtra pas après votre mariage. S'il persistait après votre mariage, nous vous recommanderions de caresser votre femme et de vous amuser avec elle au point de l'exciter très fort avant de vous accoupler avec elle. C'est ainsi que vous parviendrez à vous protéger et à la protéger (d'avoir besoin d'un autre partenaire sexuel). Il faut toutefois ne pas exagérer les caresses car elles peuvent être l'une des causes de l'éjaculation précoce.

Si cela s'avère inefficace, vous pouvez consulter un médecin spécialiste pour vous faire prescrire



un médicament qui ralentit l'éjaculation. Peut-être l'affection disparaîtrait-elle sans l'usage de médicaments, quand vous serez habitué au rapport sexuel, notamment après l'écoulement de la première période (suite aux noces). En effet, il est bien connu que celui qui a souffert du célibat a tendance après son premier mariage à multiplier les rapports sexuels au cours d'un seul jour avec une rapide éjaculation. Mais, après une courte période, les choses prennent leur cours normal.

Des hadiths faibles ont été rapportés à propos de la recommandation de caresser son épouse avant l'acte sexuel et à propos de la mise en garde contre le fait de jouir sans lui donner le temps d'en faire de même. Il est vrai que ces hadiths sont faibles, vu leur chaîne de transmission, mais leur contenu n'en demeure pas moins acceptable car il renferme de belles règles de conduite utiles à cet égard.

Ibn Qoudamah al-Maqdissi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « Il est recommandé de caresser sa femme avant l'accouplement afin d'augmenter son plaisir et de lui en procurer autant qu'on en a éprouvé. Il est rapporté d'après Omar ibn Abdoul Aziz que le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit :

- **N'accoupez avec elle que quand elle aura senti autant de plaisir que toi et évitez de jouir avant elle.**

- **Cela me revient-il ?**

- **Oui, tu l'embrasses, la caresses et folâtres avec elle ; quand tu te rendras compte qu'elle est aussi excitée que toi, tu la couvres.** Si on jouit avant sa femme, il est réprouvé de retirer son sexe avant qu'elle n'ait fini de jouir. Ceci s'atteste dans ce qui a été rapporté par Anas selon lequel le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit : **Quand on accouple avec sa femme, qu'on le fasse sincèrement et quand on a assouvi son besoin, qu'on donne à sa partenaire le temps d'en faire autant.** C'est parce qu'agir autrement lui porterait atteinte en l'empêchant de jouir complètement du plaisir. » Al-Moughni (8/136). Ces deux hadiths sont faibles mais ce qu'on comprend est juste comme nous l'avons déjà expliqué.

Al-Manawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : **fal yasdouqha** (=sincèrement) signifie :



que cela exprime un amour sincère. C'est-à-dire qu'il accomplisse l'acte sexuel avec vigueur, et force et d'une belle manière qui reflète la parfaite affection. S'il éjacule alors qu'elle est en train d'éprouver un plaisir inachevé, qu'il ne s'empresse pas à la quitter. Qu'il attende de constater qu'elle est complètement satisfaite avant de s'écarter d'elle car cela relève du bon accomplissement de l'acte sexuel, des belles et douces mœurs.

De ce hadith et de celui qui le précède, on déduit qu'il est recommandé à celui qui éjacule trop rapidement et ne peut pas attendre que sa femme en fasse autant de se faire soigner de manière à ralentir son éjaculation car c'est un moyen de réaliser ce qui est recommandé en la matière, les moyens ayant le même statut que les objectifs (qu'ils permettent d'atteindre). » Extrait de Faydh al-qadir (1/325).

Deuxièmement, s'agissant des formules invocatoires que vous prononcez à titre d'automédication, ce qui en est juste est ce qui s'atteste dans la sunna prophétique authentique. Le reste peut être utilisé à condition de ne pas en faire une pratique pérenne comme on le fait avec les dhikr reçus.

Votre récitation de la parole du Très-haut : **Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants** (Coran, 17 :82) et de sa parole : **et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit**, (26 :80) ne comporte aucun inconvénient. Cependant, il reste plus parfait et partant meilleur de vous soigner grâce à ce qui a été reçu du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) donc de vous exorciser comme il le faisait.

Nous avons expliqué ce qui a été rapporté de façon sûre à ce propos dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [75399](#). Référez-vous y et contentez -vous du bien que vous y trouverez, s'il plaît à Allah.

Quant à la pose de la main sur le sexe ou son massage pendant la récitation des formules de l'exorcisme contenant du Coran, nous ne vous le conseillons pas car nous craignons qu'un tel usage du Coran ne revienne à le banaliser. Il s'y ajoute que le problème que vous avez évoqué n'est pas une maladie confirmée qui nécessite le traitement que tu appliques. Si la pathologie était confirmée, elle ne résiderait pas dans le sexe comme vous le croyez au point de recourir à



l'exorcisation que vous employez. Si l'affection était réelle, elle aurait pour source le système nerveux devenu incapable de réguler l'éjaculation normalement.

En somme, nous ne vous conseillons pas de retarder le mariage pour résoudre d'abord ce problème car il ne se vérifierait véritablement qu'après le mariage. Il peut s'avérer après coup que votre cas était imaginaire ou résultait d'un débordement de plaisir dû à votre célibat, ce qui s'estompe peu de temps après votre mariage. A supposer qu'il persiste, vous pouvez employer quelques médicaments appropriés prescrits par un médecin urologue.

Allah le sait mieux.